

MAIRIE DE LE BIOT

18 Route de l'Eglise
74430 LE BIOT
Téléphone : 04 50 72 12 06
mairie.lebiot@wanadoo.fr

Le Biot le 07/09/2020

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux sont convoqués à la réunion de Conseil Municipal:

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 A 19 H 00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

1/ Présentation des services de la Communauté de Communes du Haut Chablais

2/ Délégation de compétences au maire

3/ Rentrée scolaire

- effectifs
- tarifs cantine 2020/ 2021
- convention Commune / Biot Attitude pour organisation des temps d'accueil péri - scolaire année 2020/ 2021

4/ Foncier

- Vente appartement ancien presbytère Immeuble St Nicolas
- Vente des terrains mis à disposition de la CCHC pour les locaux techniques zone de la Vignette.

5/ Chalet d'Ouzon : Projet de bail entre la commune et l'alpagiste

6/ Budget remontées mécaniques 2020 : avance de trésorerie en provenance du budget principal en attente du versement du solde des subventions.

7/ Montagne Douce Col du Corbier: délégation de signature au 1er adjoint

8/ Forêt: coupes de bois: état d'assiette 2021

9/ Chemin Les Tellys - La Chaux : présentation du dossier.

10/ Devis déneigement Col du Corbier

11/ PLUI intercommunal : désignation des représentants de la commune au comité de pilotage

12/ CCHC retrait délibération du 23 mai désignant le maire et le 1er adjoint délégués à la CCHC : désignés d'office par la loi – délibération du 23 Mai 2020 sans objet

le Maire
Henri- Victor TOURNIER

